

Communiqué de presse

Nanterre, le 2 juin 2022

SIGNATURE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DÉPARTEMENT / VILLE DE SCEAUX

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine et Philippe Laurent, Maire de Sceaux, ont signé le 3^e contrat de Développement entre le Département et la Ville de Sceaux. Ce contrat (2022-2024) matérialise un soutien financier à la commune de plus de 4 660 000 €. Cette signature représente le 100^e contrat de développement Département-ville conclu avec les communes depuis 2013.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux communes, le Département apporte un appui financier régi par un partenariat contractuel couvrant une période triennale. Le contrat de Développement Département / Ville regroupe ainsi les subventions versées aux communes. Ce dispositif affirme le rôle de partenaire du Département auprès des communes tout en leur permettant d'engager des projets structurants avec une aide financière pérenne.

Le montant du soutien financier départemental pour la ville de Sceaux s'élève à 4 660 794 € et est réparti comme suit :

- **3 485 500 €** en investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
rénovation et extension de la Halle des Blagis	808 000 €
requalification des espaces publics de la place du Général de Gaulle	750 000 €
construction de la crèche Houdan	1 927 500 €
Sous-total investissement	3 485 500 €

- **1 175 294 €** en fonctionnement (en valeur de base)

SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
établissements municipaux d'accueil du jeune enfant	909 707 €
relais d'assistantes maternelles et parentales	12 690 €
activités culturelles	78 858 €
activités sportives	109 191 €
coordination gérontologique	64 848 €
Sous-total fonctionnement	1 175 294 €

Il s'agit du troisième contrat de développement signé entre le Département et la ville de Sceaux. Le montant de ce contrat en investissement est en légère augmentation (+3%) par rapport à celui signé pour la période 2019-2021 qui s'élevait alors à 3 377 793 €.

Depuis 2013, le Département met en œuvre des contrats de développement avec les 36 communes de son territoire afin de faire émerger et de soutenir des projets locaux. Au total, 102 contrats avec les communes ont été approuvés (dont deux en attente de signature) ce qui

représente un montant de 592 millions d'€ (381 millions d'€ en investissement et 211 millions d'€ en fonctionnement). En comparaison avec la période 2010-2012, les financements départementaux ont augmenté de 366%.

CONTACT PRESSE

Célia DAHAN

01 47 29 32 32 / cdahan@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

